

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE JEUDI 03 SEPTEMBRE 2009 A BRUXELLES A 18.30 HEURES

APPROUVE

Présents:

Michel LOUWAGIE – président FRBN

Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN

Georges STRAETEMANS – Dirk CALUS – Gérard JANSSEN, administrateurs VZF

Paul EVRARD – Yves HERMANS – Christiane DE SCHEPPER, administrateurs FFBN

Excusé: Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN

01. Notules

01.1. Le procès-verbal de la réunion tenue le 24/06/2009 est approuvé.

P. EVRARD demande une modification anticipée des Records de Belgique relais (réservés aux équipes de 4 nageurs belges). Ce règlement entrerait en vigueur à partir du 01/07/2010. Le Conseil d'Administration déterminera prochainement l'application correcte (d'un commun accord avec la CSNA).

02. Finances

02.1. Compte d'Exploitation FRBN 30.06.09

W. GEORGES donne des précisions sur la situation financière provisoire.

Diminution recettes Championnats de Belgique natation (en comparaison du budget – voir également Pt. 02.3.).

W. GEORGES estime de pouvoir économiser sur certaines dépenses fédérales.

02.2. Evaluation budget WP 01.09.09

La situation en date du 01.09.09 présente les dépenses définitives WP à charge des fédérations régionales.

Le stage à Croatie était l'activité la plus importante mais le budget n'a pas été dépassé (évaluation positive au niveau sportif et financier, malgré le déplacement fatigant en autocar par la délégation).

02.3. Evaluation recettes CB Natation Open + Eté 2009

Malgré une organisation en 6 jours consécutifs du CB été, le Conseil d'Administration constate une diminution importante de l'ensemble des recettes relatives aux deux Championnats de Belgique natation (open + été).

Raison principale : la nouvelle formule à l'occasion du CB OPEN > le niveau sportif de ces championnats était très bon mais une perte financière à cause d'une chute des inscriptions individuelles mais surtout des amendes TL.

P. EVRARD s'interroge sur la rédaction du tableau comparatif.

Une évaluation profonde des divers championnats de Belgique natation (programme, formule, durée, etc.) aura lieu lors de la prochaine réunion de la CELSP Natation.

02.4. Résumé notes de frais athlètes 2009

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des notes de frais réalisées par les nageurs suite aux records de Belgique ainsi qu'aux performances internationales.

B. RYCKEMAN (Eau Libre) recevra une note de frais sur base de ses performances au CM (2x TOP8). Provisoirement les notes de frais de P. SYSTERMANS (voir Pt. 03.1.3.) ne seront pas remboursées. Certains athlètes n'ont pas droit à une note de frais (ne pas présents et actifs au CB OPEN pendant les 3 jours).

03. Rencontres internationales / Jury international

03.1. CM Rome 2009:

03.1.1. Examen rapport chef de délégation G. STRAETEMANS

Déception générale sur les résultats sportifs, vu que la plupart des nageurs n'avait pas réalisé un meilleur temps personnel ou n'avait même pas approché ou amélioré leur temps d'engagement.

Malgré les circonstances atténuantes au niveau psychologique à cause de la discussion sur les combinaisons, la réalisation d'un meilleur temps personnel devrait toujours être l'objectif principal pour chaque nageur sélectionné.

03.1.2. Evaluation congrès FINA + info nouveau manuel FINA 2009-2013

G. STRAETEMANS et P. EVRARD rapportent sur les congrès FINA de Rome.

Les nouveaux règlements FINA 2009-2013 sont disponibles via www.fina.org.

03.1.3. Dossier maillots : convocation P. SYSTERMANS (19h00)

Invité et excusé : P. SYSTERMANS

L'athlète est représenté par Mr.: A. HENVEAUX (président LGN).

A. HENVEAUX donne des précisions sur les circonstances à Rome dans lesquelles le nageur a commis une infraction sur son engagement. Selon A. HENVEAUX cette infraction a eu lieu sur la recommandation de son université américaine future qui a insisté sur le port d'un maillot JAKED.

Dans le cadre de la convention FRBN-SPEEDO chaque nageur sélectionné pour l'équipe nationale a l'obligation réglementaire de porter l'équipement national fourni par SPEEDO. Tous les nageurs ont reçu un rappel par écrit avant le CM ainsi qu'un avertissement verbal du président fédéral sur place.

Apparemment la signature sur l'engagement FRBN-athlète de P. SYSTERMANS a été faussée par sa mère.

Après délibération le Conseil d'Administration décide :

- d'infliger une amende réglementaire de € 1.250,00 au nageur P. SYSTERMANS conformément à l'article RSG 14 du règlement fédéral pour le non respect de son engagement. Cette amende correspond à l'amende due à SPEEDO pour infraction des clauses contractuelles FRBN-SPEEDO.*
- d'examiner des éventuelles sanctions supplémentaires (amende administrative, récupération des frais relatifs à la participation au CM de l'intéressé) par le conseiller juridique C. LIPPENS.*

03.2. CEJ Prague 2009: examen rapport chef de délégation D. CALUS

Des précisions supplémentaires sont données par Dirk CALUS:

- statistiques sur le port des combinaisons
- résultats sportifs médiocres

Y. HERMANS fait mention du départ avancé de L. GROSSEN le jour après la fin du CEJ, bien que ceci ait été refusé à un autre membre de la délégation. Toutefois il avait été convenu qu'un retour particulier est bien admis mais seulement le jour après la fin de la compétition.

Les directeurs techniques souhaitent remercier le chef de délégation C. CALUS pour sa serviable diligence.

03.3. Remarques générales sur les rencontres internationales CEJ/CM

Le président fédéral M. LOUWAGIE exprime son mécontentement sur ces deux rencontres internationales. Malgré les larges sélections, les résultats étaient généralement très décevants. La polémique sur les combinaisons peut être considéré comme un élément décourageant mais ceci ne justifie pas complètement l'ensemble des résultats sportifs belges. Sur cette matière la FRBN a pris sa responsabilité et elle s'est tenue aux conventions et aux engagements malgré la pression des circonstances à l'occasion du CEJ / CM.

La FRBN réfléchit sur une anticipation des nouveaux règlements FINA (en vigueur au 01.01.2010) et elle décide d'interdire tous les maillots polyuréthanes aux compétitions belges à partir du 01.11.2009.

En même temps la FRBN considère une interpellation à ce sujet lors du Congrès LEN. Pour l'instant la participation au CE Istanbul reste provisoire sous réserve d'une discussion ultérieure étant donné que cette rencontre internationale sera de nouveau dominée par les combinaisons polyuréthanes.

04. Courrier

04.1. COIB > projet LONDRES 2012 : le Conseil d'Administration a pris connaissance de la liste approuvée des infrastructures sportives SWI / WP / SY dans le cadre d'une organisation éventuelle des stages préparatoires JO Londres 2012.

04.2. FINA : info assurances athlètes à l'occasion d'une compétition FINA

04.3. LEN : G. STRAETEMANS n'assistera pas au Congrès LEN pour des raisons professionnelles.

04.4. VZF : le Conseil d'Administration a pris connaissance de la nouvelle adresse du secrétariat VZF (Burg. Maenhoutstraat 100-102, 9820 Merelbeke).

05. Divers

05.1. Evolution litige ILYASOV Ghleb (joueur WP ENL)

M. LOUWAGIE annonce que le conseiller juridique C. LIPPENS n'assistera plus aux réunions fédérales à cause d'une formation/étude intensive. Il reste bien disponible pour le suivi de certains dossiers juridiques.

W. GEORGES informe le Conseil d'Administration sur les procédures de l'affaire en cours :

- procédure d'appel référé / Mons : la séance aura lieu le 07 octobre.

- procédure au fond 1^e instance / Bruxelles : le calendrier de cette procédure doit être fixé, probablement la première séance aura lieu mi-octobre.

M. LOUWAGIE demande si le joueur concerné n'entre pas en ligne de compte d'une régularisation sur base d'une circulaire récente émise par le Gouvernement fédéral.

05.2. Le Conseil d'Administration a pris connaissance du procès-verbal provisoire de l'Assemblée Générale FRBN (Gand – 20.04.2009).

05.3. Etant donné que la réunion du 01.09.09 a été annulée, la prochaine réunion de la Cellule Sportive Natation aura lieu le 14.09.2009 (18h30 – Bruxelles).

La réunion avec la Commission Sportive Eau Libre du 06.10.09 est également annulée et ce meeting sera avancé au jeudi 10.09.2009 (18h00 – Eurovolleycenter – avant la réunion avec les clubs WP).

05.4. Meeting Clubs WP DIV I+II (Vilvoorde – 10.09.2009)

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la liste des présences ainsi que des commentaires / réactions des clubs participants.

05.5. Brevets natation FRBN

La FFBN souhaite distribuer tous les brevets FR (au lieu de la distribution actuelle via les délégués des districts).

M. LOUWAGIE prie à la FFBN d'élaborer un projet sur cette distribution et le fonctionnement. En même temps la FRBN examinera les modalités financières.

05.6. Le Conseil d'Administration discute le fonctionnement et les notes de frais de W. FRAIPONT.

M. LOUWAGIE prendra contact avec W. FRAIPONT à bref délai.

Le président Michel LOUWAGIE clôture la réunion après tous ces points.

Le Rapporteur,

Wouter GEORGES, Secrétaire-Général.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:
JEUDI 29 OCTOBRE 2009 – 18u30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES**